Airbus Helicopters a-t-il été victime d’un piratage informatique américain?

Airbus Helicopters a-t-il été victime d’un piratage informatique américain?

Selon des sources concordantes, Airbus Helicopters a été victime d’une attaque informatique. Le constructeur a de « fortes suspicions » d’une attaque venant des États-Unis.

C’est peut-être une affaire d’État. Certes ce qui s’est passé chez Airbus Helicopters n’est pas réellement surprenant mais si l’enquête des autorités françaises en cours confirme les « fortes suspicions » du constructeur de Marignane, selon des sources concordantes, elle mettrait une nouvelle fois en lumière les pratiques détestables d’espionnage des États-Unis à l’égard de leurs alliés malgré toutes les conséquences néfastes sur le plan diplomatique de l’affaire Snowden. Ce qui est sûr, selon ces mêmes sources, c’est que Airbus Helicopters a bien été victime d’une attaque informatique, dont l’ampleur reste encore à déterminer.
Le constructeur de Marignane s’est récemment aperçu d’une intrusion ou d’une tentative d’intrusion dans ses réseaux de communications. Alerté par Airbus Helicopters, l’Agence nationale de la sécurité des systèmes d’information (ANSSI), l’autorité nationale en matière de sécurité et de défense des systèmes d’information, a lancé une enquête pour savoir si les intrusions ont réussi et, si c’est le cas, pour déterminer l’ampleur des dommages. Contacté par La Tribune, Airbus Helicopters affirme qu' »aucune information classifiée » n’a été dérobée. Mais, selon des sources concordantes interrogées par La Tribune, le constructeur nourrit de « fortes suspicions » vis-à-vis des États-Unis. « Mais nous n’avons pas encore d’éléments pour le démontrer », explique-t-on chez le constructeur à La Tribune.

En jeu, un important appel d ‘offre en Pologne
Pourquoi les États-Unis ? Selon ces mêmes sources, le constructeur suspecte s’être fait « piraté » dans le cadre de l’appel d’offres international lancé par la Pologne, qui veut acheter 70 hélicoptères de transport pour un montant estimé à 2,5 milliards d’euros environ. Les trois compétiteurs – l’italien AgustaWestland (AW149), Airbus Helicopters (Caracal ou EC725) et l’américain Sikorsky (S-70) attendent une décision de Varsovie fin 2014, voire début 2015. Les candidats ont jusqu’au 28 novembre pour déposer leurs offres. Jusqu’ici la compétition entre Airbus Helicopters et Sikorsky était très, très chaude.
Depuis plusieurs jours, Sikorsky joue d’ailleurs un drôle de jeu en Pologne. Les Américains veulent vendre des hélicoptères dont les performances ne correspondent pas au cahier de charge établi par Varsovie. Ce sont des appareils d’ancienne génération qu’ils ont en stock. Le ministère polonais de la Défense a répliqué fin octobre sur un ton extrêmement ferme à un courrier du président du consortium Sikorsky Aircraft Corporation (SAC) Mick Maurer, en affirmant que c’est à lui qu’appartient de « définir les besoins des forces armées et non au soumissionnaire de lui indiquer ce qu’il a à vendre ».

Que va faire Sikorsky ?
« Les exigences concernant l’hélicoptère multitâche étaient connues depuis mai dernier et la société SAC dispose d’appareils qui y répondent », a relevé le ministère polonais, avant de noter que « les autres candidats ont annoncé qu’ils présenteraient des offres correspondant aux exigences de l’Inspection de l’Armement ». Le ministère « ne prévoit pas d’annuler l’appel d’offres ou d’en modifier les termes au détriment de la Pologne », a assuré Varsovie, laissant entendre que tel était le sens de la lettre de Sikorsky. Il « reste ouvert à un dialogue équitable avec tous les candidats, mais ne cède pas aux pressions de contractants potentiels concernant les termes de la commande ».
Du coup, le 30 octobre, Sikorsky Aircraft a annoncé qu’elle ne participerait pas à l’appel d’offres pour la fourniture de 70 hélicoptères à la Pologne si les termes n’en sont pas modifiés. Le constructeur a précisé qu’il ne présenterait pas de proposition avec son partenaire polonais PZL Mielec car il lui semble impossible de livrer ses hélicoptères Black Hawk dans les conditions définies par l’appel d’offres. Dans un communiqué, le ministère polonais de la Défense a qualifié cette attitude de tactique de négociation, ce qu’a démenti Sikorsky. Le ministère a confirmé qu’il n’envisageait pas de modifier les termes de l’appel d’offres.

Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire (Source de progrès)

Source :
http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/20141113trib0392bd0ed/airbus-helicopters-a-t-il-ete-victime-d-un-piratage-informatique-americain.html